

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 41

23^e année • mercredi 7 octobre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

EN LUTTE POUR LEUR TRAVAIL



THIERRY PORCHET

Douze employés de Leclanché Capacitors à Yverdon, propriété du groupe Mersen, ont entamé une grève mercredi dernier. Soutenus par Unia, ils luttent pour tenter de sauver leur emploi à la suite de l'annonce de délocalisation de la production. Et exigent l'ouverture de vraies négociations, la prise en compte d'un repreneur potentiel et, à défaut, un plan social digne de ce nom. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Intouchables...

Sonya Mermoud

Pas question de froisser les plus grosses fortunes de Suisse en les imposant davantage. Inimaginable de leur demander un effort financier supplémentaire, même en temps de récession liée à la crise sanitaire et alors que plane la menace de mesures d'austérité. Cette idée s'est révélée inconcevable pour la majorité bourgeoise de la Chambre du peuple, malgré les effets de la pandémie sur l'économie et la réalité des statistiques nationales. Qui, chaque année, font état du creusement du fossé des inégalités salariales et d'une société à deux vitesses toujours plus ancrée. Sans surprise, le Conseil national a emboîté le pas au gouvernement. Et a balayé, le 24 septembre dernier, l'initiative populaire dite des 99% de la Jeunesse socialiste suisse (JSS). Une appellation qui fait allusion à la poignée de nantis détenant plus de 40% de la richesse du pays. Pour mémoire, les socialistes réclament que les parts du revenu du

capital supérieures à 100 000 francs soient imposables à hauteur de 150%. Ils plaident pour un prélèvement plus équitable sur ces sommes issues des dividendes et des intérêts qui grossissent les porte-monnaie de leurs détenteurs sans qu'ils aient à lever le petit doigt. Ces gains provenant de la sueur des travailleurs qui n'en voient, pour leur part, pas la couleur. Les initiants estiment aujourd'hui que les revenus concernés ne sont imposés qu'à 60%. Cinq à dix milliards de francs pourraient ainsi, selon eux, être répartis. Une manne qui servirait à alléger la charge fiscale des petits et moyens salaires. Et à financer des prestations sociales comme des crèches, la formation ou encore des subsides à l'assurance maladie. Une plus juste redistribution des richesses qui devrait aller de soi, et ce d'autant plus en cette période particulièrement critique. Nous tous avons encore en mémoire les interminables files de personnes patientant des heures pour recevoir un sac de nourriture. Une image de la pauvreté et de la précarité souvent occultée dans notre pays et pourtant bien réelle, sans se traduire par des situations toujours aussi extrêmes. Pas de quoi émouvoir la majorité des élus qui ont brandi la menace d'un affaiblissement de la place économique suisse; évoqué le risque de départ de gros investisseurs ou encore la perte d'autonomie fiscale des cantons. En juin dernier, la Chambre basse avait pourtant surpris en bien

en se prononçant en faveur de l'interdiction de versement de dividendes par les entreprises recourant au chômage partiel. Dividendes auxquels la plupart d'entre elles n'ont pas renoncé. Mais c'est alors le Conseil des Etats qui n'avait pas suivi, en dépit de l'indécence de cette situation permettant aux sociétés de toucher l'aide de l'Etat tout en rémunérant grassement leurs actionnaires. Autant dire que la notion de privilèges, contre tout bon sens, demeure fortement admise et ancrée dans notre société. La proposition de la JSS, une hérésie à combattre dans le sacro-saint système néolibéral. Et ce alors même que des voix s'élèvent, dans différents milieux, pour réclamer une augmentation, au moins temporaire, des impôts des hauts revenus. Ironie des faits, en juillet dernier, dans une lettre ouverte publiée dans les médias, 83 millionnaires les plus riches de la planète ont appelé les gouvernements à les taxer davantage, «immédiatement, substantiellement et de manière permanente». Avec la volonté de contribuer à la reprise en raison de la crise sanitaire. Une démarche, certes, menée par une poignée d'entre eux, mais qui a de quoi laisser songeur quant au refus des autorités, d'ici et d'ailleurs, d'alléger les plus fortunés d'un peu d'argent de poche... ■

PROFIL



Danielle Jacqui, l'art créateur de liens.

PAGE 2

SUISSE

La position des syndicats sur l'accord-cadre.

PAGE 3

LECTURE

Un ouvrage collectif prône un changement de cap.

PAGE 6

PRÉCARITÉ

Des sans-papiers témoignent.

PAGE 7

Sonya Mermoud

Deux premiers modules ont déjà été inaugurés. Cinq autres compléteront l'œuvre colossale intégrant quelque 4000 pièces et sculptures en céramique, toutes uniques, pour former un ensemble pesant pas moins de 36 tonnes. Baptisé «ORGANuGAMME», l'étonnant monument en construction occupe l'espace extérieur de la Ferme des Tilleuls à Renens, dans le canton de Vaud. Derrière cette singulière et foisonnante création, se profile une artiste non moins originale, Danielle Jacqui. Une petite dame élégante de 86 ans, tresse remontée en couronne sur la tête, yeux gris-vert cerclés de lunettes et rouge à lèvres discret qui, à la veille de rentrer chez elle dans la commune de Roquevaire, en France, lève un pan de voile sur sa démarche.

«Je fais. Tout simplement. Mais s'il fallait me qualifier, je dirais juste que je suis celle qui peint. Sans prétention»

«Le concept? Un rêve, construit petit à petit, que j'ai mené jusqu'au bout», sourit l'auteure. Un dessein auquel l'autodidacte a consacré près de dix ans de sa vie, après avoir vécu une expérience troublante. «En 2006, j'ai subi une grave opération. Les anesthésiants m'ont provoqué des hallucinations. Je me voyais allongée, descendant le courant du Styx (dans la mythologie grecque, fleuve et point de passage vers les Enfers, *ndlr*). J'ai ensuite reproduit ce que j'ai perçu sur ses rives rocheuses. Cette réalisation est une vision, un projet qui m'habitait.»

DANS LA MARGE

À l'origine, l'œuvre était destinée à décorer la façade de la gare d'Aubagne, ville réputée pour ses santons et ses céramiques. Mais les «ego et contradictions» des parties prenantes ont fini par envoyer valdinguer le plan initial. D'autres lieux ont alors été présentés sans aboutir pour autant. «Certains pensent que je suis folle. Mais n'en sont pas sûrs. Et restent donc prudents. On me maintient dans la marge tout en m'ouvrant des résidences d'artistes. C'est eux qui ont des problèmes», soupire l'octogénaire, ravie de la proposition vaudoise. «Une aubaine. Une reconnaissance. Un chemin naturel aussi, car j'avais déjà exposé en Suisse. Mais même sans savoir où aurait terminé mon projet, je l'aurais poursuivi. La céramique se révèle essentielle. Elle touche à tous les éléments. Et implique aussi bien vos mains que votre tête», s'enthousiasme l'artiste, soulignant en-



«On est le produit de ceux qui nous ont précédés. D'entités qui nous habitent», affirme Danielle Jacqui devant son œuvre en construction.

L'ART, CRÉATEUR DE LIENS

La créatrice française Danielle Jacqui a fait don d'une œuvre monumentale à Renens. Une pièce composée de 36 tonnes de céramiques, miroir foisonnant d'un art singulier

core l'intérêt de la construction en 3D installée à Renens et qualifiée «d'anarchitecturale». «Je suis la scénographe de mes œuvres», poursuit la passionnée, qui, polyvalente, s'adonne aussi à la peinture, au dessin, à la broderie, à la couture, à l'écriture... Pluralité des supports et toujours abondance des motifs et des couleurs. Et alors que tout a

commencé avec la confection, à l'adolescence, d'une robe en patchwork.

CELLE QUI PEINT

«À l'âge de 14-15 ans, durant les vacances et en l'absence de mes parents, je suis allée au marché acheter du tissu et j'ai cousu une robe en patchwork que j'ai portée, avant d'aller me chan-

ger, honteuse, devant les regards intenses et ahuris des passants. Je n'ai pas pensé à ce moment qu'ils pouvaient se révéler positifs», se souvient Danielle Jacqui qui, depuis, n'a eu de cesse d'explorer nombre de techniques d'expression. «Je fais. Tout simplement. Mais s'il fallait me qualifier, je dirais juste que je suis celle qui peint. Sans prétention»,

précise Danielle Jacqui, qui s'étonne elle-même de sa riche trajectoire artistique. «Comment suis-je arrivée là? Je l'ignore, vu l'étroitesse de mon départ. J'étais sans diplôme. Sans avenir. Sans ligne de conduite. Dans les années 1950, socialement, rien n'existait. Au départ, je voulais devenir joaillière, la profession exercée par mon père. Mais ces portes et d'autres sont restées closes en raison de mon sexe», note cette fille de féministe influencée par sa mère. «C'est ce lait que j'ai tété...» Et d'enchaîner, une ombre sur son visage: «J'ai été confrontée à des problèmes tout au long de mon existence. Professionnellement, mais aussi en tant que créatrice. Et ce, même si je suis sûre de moi en ce qui concerne mon art. Je le dis sans fierté ni orgueil. Seulement parce que je suis moi-même.» Pour gagner son pain, cette mère de quatre enfants, mariée plusieurs fois et qui se rappelle avoir eu très faim durant la guerre – rien ne la remonte plus qu'un plat de spaghettis à la sauce tomate, souvenir récurrent de cette sombre période – se lancera dans la brocante.

LE DROIT D'ÉCLORE

«Un beau métier, aux nombreuses facettes. Il m'a forgée», précise Danielle Jacqui, qui continuera en parallèle sa démarche artistique. Une voie qui lui permet d'exprimer ses émotions, dans des décors inspirés du quotidien. «Je n'ai pas eu une existence facile... J'ai mis beaucoup de choses dans une valise et refermé le couvercle, mais des effluves en sortaient. J'ai réglé mes comptes avec mes créations, me suis délivrée», image cette native du Verseau, soucieuse aujourd'hui de se rendre utile aux autres en ouvrant «la porte de ses libertés». «C'est un passage de témoin. L'art, pour aider les autres. Nous sommes tous contraints par un vécu, un système. On peut, on a le droit, on se doit d'éclorre. Je veux insuffler cela aux jeunes.» Pessimiste malgré un travail chatoyant, la créatrice confie être habitée par une angoisse existentielle. Pas paralysante pour autant. «Dépassant mes peurs, j'avancerai dans la vie: voilà ma devise», précise celle qui, à ce stade de son parcours, voit dans son œuvre une forme d'immortalité et de poursuite de transmission. «J'aimerais remonter à l'origine de ceux qui m'ont inspiré mon travail. Je pense qu'il n'y a rien après la mort, mais la chaîne est importante. On est le produit de ceux qui nous ont précédés. D'entités qui nous habitent.» Danielle Jacqui souligne encore l'importance de l'art comme créateur de liens. «Beaucoup de personnes viennent me voir dans ma maison (un lieu décoré et rempli de ses réalisations, *ndlr*). Je suis confondue par leur gentillesse. C'est mes créations qui en sont le vecteur...» ■


DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE TRAVAIL (ET LA VIE) SELON PINCHAT

On connaît les éléments de l'affaire. A Genève, la direction du Collège de Pinchat a réservé, lors de cette dernière rentrée scolaire, une punition originale à une dizaine de jeunes filles jugées coupables d'un délit vestimentaire. Elles avaient adopté les éléments d'une tenue vestimentaire laissant voir aux observateurs intéressés un décolleté légèrement plon-

geant sur leur poitrine, voire une petite bande de ventre nu dévoilant leur nombril. Une atteinte aux principes du savoir-vivre sexué leur valant de ne pouvoir continuer d'assister aux cours qu'à la condition d'endosser un T-shirt XXL expiatoire façonné par la direction du Collège et portant l'inscription «J'ai une tenue adéquate». Allons-y par hypothèses successives. Posons que le comportement de ceux qui détiennent en l'occurrence le pouvoir, au Collège de Pinchat, relève de l'imbécillité vicieuse. Et posons que cette imbécillité vicieuse soit d'origine multiple autant qu'inconsciente. Voyons d'abord qu'elle est accompagnée d'un discours parmi les plus prévisibles qui se puisse dans le genre de la vertu bien intentionnée: ce serait pour le bénéfice intégral des demoiselles fautives qu'elles sont traitées selon le modèle de ces prisonniers chinois conduits de leur cellule carcérale au gibet affublés d'une pancarte infamante affichée sur leur torse. Posons, ensuite, que ces détenteurs du pouvoir à Pinchat n'ont pas médi-

té les surmoi qui sont à l'œuvre dans ces affaires. Ni les leurs, ni ceux de leurs jeunes élèves en recherche de soi. Pour celles-ci, la tenue vestimentaire représente un vœu d'inscription dans le corps social. Il s'agit pour elles d'instituer leur personne sur le mode d'une visibilité minimalement audacieuse non seulement face à l'autre sexe, celui des garçons, mais aussi face à leurs consœurs en féminité dont elles recherchent le côtoie ment rassurant. Elles aménagent sur leur corps quelques bouts de tissu, et quelques plages de nudité, comme les éléments d'un programme de mûrissement identitaire dont l'institution scolaire est incapable d'assurer le cadre dialectique et les ferments d'inspiration. A qui la faute? Posons, aussi, que ces détenteurs du pouvoir à Pinchat sont consternants d'aveuglement sur ce qui se joue, depuis quelques années, dans la mise en débat public des iniquités imposées par les hommes aux femmes. Telle qu'elle se déploie, la mise en scène de la punition dans le cadre du Collège révèle quelque chose de précis:

il est bien malaisé de ne pas y percevoir l'effet diffus de ces pulsions masculines millénaires instituant le sexe dit à la fois faible et beau comme un objet à mater dans les deux sens de ce verbe, je veux dire un objet qui se regarde et s'en trouve domestiqué voire asservi. En tout cas rien des bredouillis prononcés par les responsables de l'institution, qui jurent ne viser aucun sexe en particulier par leur petit ministère de la décence, ne les fera voir comme des êtres sensibles à leur époque et conscients de ses enjeux. Posons enfin que ces détenteurs du pouvoir à Pinchat, comme d'ailleurs leur conseillère d'Etat tutélaire Anne Emery-Torracinta, ressentent un argument central dont on mesure dans ces circonstances particulières la teneur de fond terriblement aliénante et privative de libertés intimes. Leur thèse est qu'il s'agirait, en châtiant les jeunes coupables du Collège, de leur apprendre à rejoindre plus tard le monde du travail. En somme, au lieu d'apprendre à leurs élèves les voies et les moyens de se rejoindre elles-mêmes, y compris par quelques dé-

tours exprimés sous l'égide temporaire du textile et de l'épiderme, il faut leur faire envisager le monde comme un ensemble de codes impérieux nés des moyennes statistiques et des masses que les déterminent. Ainsi rendent-ils grâce, mais à l'envers pervers, à l'observation du Vaudois Henri Roorda, professeur de mathématiques et surtout littérateur vif d'entre les vifs, qui publia notamment voici plus d'un siècle *L'Ecole et l'apprentissage de la docilité* et *Le pédagogue n'aime pas les enfants*. Et pour y dénoncer quoi? L'institution qui transforme «l'intelligence des enfants» en «bêtise de l'écopier». Une manière assez certaine, me dis-je, de rendre cette «bêtise de l'écopier» assez malléable pour devenir un peu plus tard la fatalisation du travailleur et du citoyen démuni, pour ne pas dire la mécanisation du répresser docile et du soldat. ■

«IL FAUT RETIRER LA PROTECTION DES SALAIRES DE L'ACCORD-CADRE»

Maintenant que l'obstacle de l'initiative de résiliation a été franchi, la question de l'accord institutionnel avec l'Union européenne revient sur le tapis

Jérôme Béguin

«**N**ous avons repoussé l'attaque de l'UDC contre nos salaires. Nous sortons renforcés pour lutter pour améliorer nos droits de salariés», a dit la présidente d'Unia, Vania Alleva, dans un message vidéo publié à l'occasion du résultat de la votation du 27 septembre sur l'initiative de résiliation. Les syndicats se sont fortement engagés contre ce texte qui demandait l'abrogation de l'accord de libre circulation avec l'Union européenne, l'Union syndicale suisse (USS) allant jusqu'à distribuer un tout-ménage tiré à deux millions d'exemplaires. «Durant notre campagne, nous avons insisté sur un point central: plus le marché du travail est régulé, plus les questions migratoires peuvent se régler facilement; que les salariés puissent obtenir des conditions décentes de travail est au bénéfice de tous les travailleurs, qu'ils soient Suisses ou venant de l'étranger. Nous ne nous sommes pas laissés diviser, notre message est bien passé et c'est l'un des résultats les plus clairs que nous ayons obtenus sur un thème qui reste toujours difficile d'aborder», se félicite le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard. L'initiative écartée par 61,7% des électeurs, la question de l'accord-cadre négocié avec l'UE revient sur le tapis. Bruxelles pressant Berne de le signer, le Conseil fédéral pourrait le soumettre prochainement au Parlement. Ou pas. A la veille de la votation du 27 septembre, les médias révélaient que l'USS, Travail.Suisse, l'Union patronale suisse et l'Union suisse des arts et métiers (Usam) avaient dans une lettre commune invité le gouvernement à revoir sa copie.

DISPOSITIF À PRÉSERVER

Les exceptions prévues dans l'accord institutionnel pour protéger les salaires suisses sont en effet qualifiées d'«insuffisantes» par les partenaires

sociaux. «Si l'accord était accepté en l'état, explique Pierre-Yves Maillard, à part un délai d'annonce de quatre jours et un régime de caution pour les entreprises qui auraient fraudé, tout notre dispositif de protection des salaires pourrait être examiné par la Cour européenne de justice et nous savons comment elle raisonne. Elle a, par exemple, cassé des sanctions que les autorités en Autriche avaient prises à l'encontre d'une entreprise hongroise qui ne respectait pas les standards salariaux pour des services dans les trains autrichiens. La Cour européenne a considéré que les règles valables en Autriche ne s'appliquaient pas à cette société.» Au contraire du principe en vigueur en Suisse et appliqué entre cantons selon lequel le lieu d'exécution prévaut sur le lieu de provenance. «Un travailleur saint-gallois envoyé par son entreprise à Genève doit être payé au tarif de la CCT genevoise si elle est de force obligatoire», rappelle Pierre-Yves Maillard. Selon l'Union patronale, les mesures d'accompagnement pourraient toutefois être préservées en obtenant des garanties que le niveau de protection actuel ne serait pas dévalorisé à l'avenir. L'Usam, de son côté, est partisan de remplacer la Cour européenne par un tribunal arbitral. Pour le président de l'USS, «dans la mécanique de l'accord, nos acquis en termes de protection et de contrôles des conditions de travail sont menacés, comme nos chances de développer ces mesures. Il faut donc retirer le thème de la protection de l'accord.»

Soulignons que cette position est soutenue par les syndicats européens. Dans un communiqué daté du 27 septembre, la Confédération européenne des syndicats estime que l'accord-cadre «ne doit en aucun cas servir de moyen pour démanteler les mesures d'accompagnement qui visent à protéger tous les travailleurs, établis en Suisse comme détachés, du dumping social et du nivellement des sa-

La lutte se poursuit pour Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse, et Vania Alleva, présidente d'Unia, contre le risque d'affaiblissement des mesures d'accompagnement contenu dans l'accord institutionnel actuel.



OLIVIER VOGELSANG

laire par le bas». «Seule une Europe qui assure une protection juste et efficace aux gens qui travaillent a de l'avenir. Plusieurs pays membres et les instances de l'UE changent actuellement d'approche sur ces questions, sous la pression syndicale. Il faut poursuivre le mouvement dans ce sens et non affaiblir les protections en place», écrit encore la centrale européenne.

MATRICE LIBÉRALE

L'autre gros problème de l'accord institutionnel concerne les aides d'Etat, qui fausseraient le jeu de la libre concurrence. «D'un long chapitre très marqué idéologiquement, il ressort que les collectivités publiques devraient, par principe, s'abstenir de toute aide à l'économie. C'est vraiment une conception absolument libérale du rôle de l'Etat», déplore l'ancien président du Conseil d'Etat vaudois, en notant que, «durant

les dernières décennies, bien que nous ayons subi des reculs, nous avons su en Suisse mieux protéger le service public que dans l'UE». Au moment de la signature de l'accord, seul le secteur aérien serait concerné, mais le socialiste met en garde: «La Suisse devrait s'engager à appliquer cette matrice libérale aux futurs traités conclus avec l'UE. Le prochain concerne l'électricité, nous devrions accepter une libéralisation totale de ce secteur.»

Troisième et dernier point litigieux, la directive sur la citoyenneté européenne, que la Commission souhaite faire adopter par la Suisse. Dans cette perspective, les Européens qui s'établissent en Suisse auraient accès plus facilement à notre système social. Les syndicats ne sont pas complètement fermés à cette optique, contrairement à la droite patronale.

Que fera le Conseil fédéral? On imagine qu'il va chercher dans les prochaines semaines une voie entre les exigences de la Commission européenne et la majorité à trouver au Parlement. Comme l'évoquait cet été dans nos colonnes le journaliste et syndicaliste Jean-Claude Rennwald, auteur de *Suisse - Europe, la séparation après un flirt?*, si des solutions aux problèmes de la directive sur la citoyenneté et aux aides d'Etat paraissent possibles à trouver, ça risque de coïncider un peu plus sur les mesures d'accompagnement. Là, les syndicats ont fixé une ligne rouge, la protection des salaires et des conditions de travail n'étant pas négociables. Pierre-Yves Maillard le promet: «Le cas échéant, nous mettrons les moyens pour gagner le référendum.» ■

Une grande victoire pour les travailleurs les plus précaires à Genève!

Le 27 septembre, les Genevois ont plébiscité le salaire minimum à 23 francs l'heure. Une mesure dont se félicite Unia, qui demande qu'elle entre immédiatement en vigueur

Manon Todesco

En pleine crise sanitaire et économique liée au Covid-19, le sort de l'initiative sur le salaire minimum au bout du lac était plus qu'incertain. Au final, les efforts des syndicats durant cette campagne inédite auront payé. Les 58% des électeurs ont voté pour cette mesure, avec un taux de participation de 54%. «Nous sommes extrêmement satisfaits, tant du résultat que de l'ampleur de ce vote, qui donne une légitimité aux revendications syndicales que nous portons, réagit Alejo Patiño, secrétaire syndical à Unia. C'est une grande victoire pour les travailleurs les plus précaires de ce canton, et notamment pour les femmes, qui représentent 20 000 des 30 000 bénéficiaires potentiels.» Pour rappel, ce salaire de 23 francs l'heure, ou de 4186 francs mensuels brut pour une durée de travail hebdomadaire de 42h, viendra mettre du beurre dans les épinards des employés de la coiffure (+914 francs), des déménageurs (+864 francs), de l'économie domestique (+639 francs), de la blanchisserie (+619 francs), de l'hôtellerie-restauration (+427 francs), du travail temporaire (+340 francs), du nettoyage (+253 francs) et du commerce de détail (+179 francs). Toute une série de branches souvent très féminisées où les ré-

munérations sont très basses. Unia insiste sur le fait que 54% des personnes concernées par cette mesure sont couvertes par une CCT... «Cet argent va être réinvesti directement dans l'économie et il est fort probable que la consommation de ces travailleurs soit redirigée localement», se réjouit le syndicaliste.

LES RAISONS DE LA VICTOIRE

Et Alejo Patiño d'analyser cette victoire historique. «Honnêtement, nous ne savions pas dans quel sens la situation sanitaire allait influencer les électeurs. Pour le coup, ces derniers ont surpassé les peurs et le chantage sur l'emploi brandi par la droite patronale, et notre slogan "Nous méritons plus que des applaudissements" a été entendu. Les Genevois se sont montrés solidaires avec tous ces gens qui ont assuré nos besoins essentiels pendant la crise, et pourtant si mal payés.» Le mouvement féministe genevois a aussi été déterminant pour porter ce combat. «Quant à la conjonction avec le vote sur l'initiative de l'UDC, nous avons pu porter notre message, via la CGAS, dans la rue, à savoir "Protégeons les salaires, pas les frontières", et la population a adhéré.» Sans oublier les images des files d'attente aux Verges pour obtenir des denrées alimentaires qui ont fait le tour du monde. «Cela a mis une image

sur la précarité genevoise que nous dénonçons depuis des années, et qui ne concerne, de loin, pas que des sans-papiers», souligne Alejo Patiño. Tous ces éléments, selon lui, ajoutés à la «très mauvaise campagne de la droite», ont fait pencher la balance en faveur du salaire minimum. «Pour une fois, les Genevois ont voté pour eux, et pas pour les intérêts des entreprises. Les opposants ont axé leur argumentaire sur des notions telles que la paix du travail et le partenariat social, complètement déconnectées de la réalité du quotidien de ces travailleurs.»

C'EST POUR QUAND?

Maintenant que l'essai a été transformé, la question de l'entrée en vigueur du salaire minimum interroge. Unia exige sa mise en place immédiate. Mais le Conseil d'Etat ne semble pas aussi pressé: Mauro Poggia a évoqué dans la presse genevoise une entrée en vigueur à la fin octobre... «Nous allons être reçus ces prochains jours par le gouvernement pour discuter de la mise en place du salaire minimum, informe le secrétaire syndical. Si aucune opposition n'est formulée dans les trente jours, ce dernier devrait entrer en vigueur avant la fin 2020.» Techniquement, les syndicats vont demander l'ouverture de négociations pour que l'ensemble des conventions collectives de travail et des usages

soient revus et adaptés au nouveau salaire minimum. «Si une CCT prévoyait un salaire minimum de 23 francs pour un employé avec CFC, il n'est pas question que ce dernier gagne autant qu'un collègue non qualifié, illustre Alejo Patiño. Nous allons donc devoir revoir les classes salariales.»

NE RIEN LÂCHER

Du côté des militants, c'est la joie et le soulagement. Si aucun rassemblement n'a été organisé le dimanche des votations, Unia Genève compte bien fêter cette victoire lors de son prochain comité régional. «Nous avons eu beaucoup de réactions de la part des comités du nettoyage, de l'économie domestique et de l'hôtellerie-restauration: les travailleurs sont ravis et nous ont beaucoup remercié pour notre engagement.» Pour les syndicats, cette victoire en appelle d'autres. «La crise actuelle amène une série de problématiques contre lesquelles il va falloir lutter. La droite patronale ne va pas hésiter à justifier des licenciements à cause de la pandémie et maintenant du salaire minimum. La mobilisation doit donc redoubler.» Il faut aussi que cette victoire serve d'exemple, appelle Alejo Patiño: «Le Tessin, Neuchâtel et désormais Genève l'ont fait: c'est maintenant aux autres cantons de se battre pour un salaire minimum.» ■

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

SGB | USS

Union syndicale suisse

Journée d'étude avec le président de l'USS Pierre-Yves Maillard

Le syndicalisme a un avenir – le mouvement, c'est maintenant!

nouvelle date

16.11.2020

9h00 – 16h30

Hôtel Ador, Berne

Inscription

info@movendo.ch, téléphone: 031 370 00 70 ou par le lien suivant: <https://bit.ly/2EHSNT7>

Frais: gratuit pour membres Unia, Garanto, Nautilus, SEV, Syndicom, SSP

Non-membres: CHF 250.–

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR

L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT

Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF

Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR

Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Sürri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS

39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.–
Abonnement de soutien Fr. 100.–
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

MINI-ANNONCES

LOISIRS

14^e FESTINHUMOUR-JOIE virtuel,
continuer sur Facebook et Youtube.
Info: fhumoursuisse@gmail.com
Tél.: 079 294 20 09 Julio Avella.

2 & 4 ROUES

Achat toutes marques de voitures d'occasion ou d'exportation,
accidentées et en panne, au meilleur prix.
Tél.: 079 434 39 33.

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? VOUS ÊTES SENSIBLES aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? VOUS SOUHAITEZ une information à l'échelle romande, nationale et internationale? ABONNEZ-VOUS

L'ÉVÉNEMENT
SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)

☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)

☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

Quand les multinationales
causent des dommages,
elles doivent en répondre!

Les multinationales dont le siège se trouve en Suisse
enfreignent encore et toujours les droits de l'homme
et du travail et polluent l'environnement par leurs activités
à l'étranger.

OUI!

Le 29 novembre, votez oui à l'initiative
pour des multinationales responsables.

Avec Unia, soutenez la campagne! Commandez gratuitement du matériel de campagne
(drapeaux, triangles pour le vélo, dépliants, autocollants, affiches)!
Participez à la grande campagne de cartes postales! Rejoignez votre comité local!

www.unia.ch/initiative-multinationales

UNIA

GROSSESSE: L'EMPLOYEUR A DES RESPONSABILITÉS!

L'employeur doit protéger du coronavirus ses employées enceintes, sinon il doit continuer de verser leur salaire même si elles ne travaillent pas

Luca Cirigliano
Secrétaire central de l'USS

Les femmes enceintes sont considérées comme des personnes vulnérables. Telle est la conclusion à laquelle est arrivée l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) le 5 août dernier après l'évaluation, avec la Société suisse de gynécologie et d'obstétrique (SSGO), membre de la FMH, des derniers résultats scientifiques concernant le Covid-19. Cette conclusion a des conséquences importantes pour les personnes concernées. Elles doivent être dûment protégées. Si ce n'est pas le cas, une «interdiction d'affectation» peut être prononcée et le salaire devra être versé.

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Selon l'article 6 de la Loi sur le travail et l'article 10 de l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de Covid-19 en situation particulière (ordonnance Covid-19 situation particulière), l'employeur est tenu de garantir la protection de la santé de ses employés sur leur lieu de travail et l'application des mesures de prévention contre le Covid-19. Il doit donc prendre toutes les mesures qui protègent ses employés et ses employées vulnérables, comme les femmes enceintes.

Les employeurs doivent garantir que leurs employés et leurs employées peuvent respecter les recommandations de l'OFSP en matière d'hygiène et de distance sociale. A cet effet, il s'agit de prévoir des mesures ad hoc et de les mettre en œuvre. Si l'écart recommandé entre les personnes ne peut pas être observée, des mesures doivent être prises selon le principe STOP (substitution, technique, organisation, pro-

tection individuelle). Les employeurs et les dirigeants des entreprises sont responsables du choix et de la mise en œuvre de ces mesures. Les frais induits sont à leur charge.

L'Ordonnance sur la protection de la maternité demande qu'en cas d'exposition au SARS-CoV-2, le risque sanitaire pour la mère et l'enfant soit évalué en fonction des activités, du statut immunitaire de la salariée et des mesures de protection prises. Il faut établir qu'une telle exposition n'entraîne pas d'atteinte à la santé de la mère et de l'enfant. La façon dont une femme enceinte doit être protégée sur son lieu de travail dépend des conditions de travail dans cet endroit. Une analyse de risque est nécessaire si une telle exposition ne peut pas être exclue. Le trajet pour se rendre au travail en fait partie. L'analyse de risque, qui sera réalisée par une personne compétente indépendante, est à la charge de l'employeur. Elle peut être demandée par le médecin traitant de la femme enceinte (voir plus loin). Attention: il revient à l'employeur de prouver qu'il n'existe pas d'exposition au virus sur le lieu de travail!

Si la protection ne peut pas être garantie, une autre activité, sans danger, doit être proposée à la femme enceinte ou le télétravail doit être rendu possible.

DROITS DES FEMMES

Si une salariée constate qu'elle est enceinte, elle doit en parler à son médecin traitant. Celui-ci est responsable de l'évaluation de l'état de santé et de l'efficacité des mesures de protection. Il peut exiger une analyse de risque. Si aucune mesure n'est possible ou si l'employeur ne fait pas procéder à une analyse de risque, ou encore s'il n'applique pas les instructions du médecin

traitant, la femme enceinte a le droit, et le médecin le devoir, d'en tirer les conséquences: le médecin est habilité à formuler des adaptations des conditions de travail ou à prononcer une interdiction d'affectation, via un certificat médical. S'il existe un tel certificat ou si l'employeur ne peut pas proposer une activité de remplacement équivalente et sans danger (par exemple en télétravail), celui-ci doit continuer à verser 80% du salaire sans que l'employée ait à fournir un travail.

PROTECTION CONTRE LE LICENCIEMENT PENDANT LA GROSSESSE

Selon le Code des obligations (CO), une protection contre le licenciement est appliquée en cas de maternité: les salariées n'ont pas le droit d'être licenciées pendant la totalité de la grossesse et pendant les seize semaines qui suivent la naissance (art. 336c CO). La protection contre le licenciement commence dès le début de la grossesse, même si la salariée licenciée n'apprend qu'après coup qu'elle était déjà enceinte au moment de son licenciement. Un licenciement prononcé pendant le délai de protection est nul, c'est-à-dire qu'il reste sans effet aussi une fois échu le délai de protection.



Face au Covid-19, les femmes enceintes sont considérées comme des personnes vulnérables et doivent être dûment protégées.

Un employeur ne peut donc pas résilier le contrat d'une femme enceinte parce que celle-ci a obtenu une interdiction d'affectation.

COMMENT AGIR EN CAS DE PROBLÈMES?

En situation de difficultés ou si des questions se posent, il est nécessaire de:

- Consulter en cas de grossesse le médecin traitant (gynécologue ou autre) et éventuellement exiger à travers lui une analyse de risque s'il n'en existe pas ou s'il y a un doute à ce sujet. Pour en savoir plus: Gynécologie Suisse (sggg.ch/fr).
- Chercher le dialogue avec l'employeur.

- Prendre contact avec le syndicat de sa branche (uss.ch fédérations affiliées), l'inspectorat cantonal du travail concerné (iva-ch.ch/fr) ou le Seco (coronavirus@seco.admin.ch ou 058 462 00 66).

Lors d'un licenciement contraire à la loi et nul, il faut immédiatement chercher à emprunter la voie judiciaire. Pour cela, on peut avoir recours à l'aide des services juridiques des syndicats ou des offices juridiques cantonaux compétents en cas de conflit du travail. ■

Plus de précisions dans la notice pour les femmes enceintes publiée sur le site uss.ch

POING LEVÉ

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP

Par Manon Todesco

«Une fois, j'ai mis une salopette et un T-shirt à manches courtes et le doyen du collège m'a renvoyée pour tenue inadéquate. Il m'a dit qu'il n'imaginait pas à quel point ça devait déranger les jeunes garçons en effervescence.» «En cours de droit, une de mes camarades portait un *crop top* (T-shirt court) et le prof lui a dit: "Il ne faut pas s'étonner si les femmes se font violer en mettant des habits pareils."» «Le doyen me dit un jour: "Et c'est quoi cette tenue? Regarde-toi, tu ressembles à une pute!" Je portais un simple jean et un T-shirt basique plus tellement à ma taille, rien d'extravagant. J'avais 12 ans.» «Ce que l'ancien directeur adorait faire, c'est qu'il se mettait dans les couloirs du cycle pendant la pause et allait vers les filles, jamais les garçons, pour juger leur tenue, pour soit leur donner un T-shirt de la honte, soit un renvoi.» Ces quelques témoignages d'(anciennes) élèves ou d'étudiantes genevoises, recueillis parmi tant d'autres sur les comptes Instagram *sexisme-geneve* et *balance_tonecole* au cours de cette année, montrent le malaise ambiant.

La polémique fait rage depuis la rentrée des classes, en Suisse mais aussi en France. Au centre du débat, ces établissements scolaires qui ont décidé de réglementer les tenues vestimentaires des élèves. Enfin, manifestement, c'est plutôt la façon de s'habiller des filles qui dérangerait. Jupes jugées trop courtes, décolletés trop profonds, soutiens-gorges apparents, absence de soutien-gorge, chair du ventre visible: rien ne va plus! Chez nos voisins, le ministre Jean-Michel Blanquer a été la risée du Net en appelant les jeunes à porter des tenues «républicaines» pendant que le philosophe polémiste Alain Finkielkraut osait avouer à la télévision que «croiser dans la rue des jeunes filles en *crop top* le déconcentrait». L'institut de sondage Ifop a atteint le summum de l'indécence en lançant un sondage demandant aux Français: «Qu'est-ce qu'une tenue correcte pour les filles au lycée?» En attendant, personne n'a jugé bon de sonder le peuple sur les joggings, les jeans troués, les slips qui dépassent et les casquettes portées par les garçons... Au bout du lac, c'est l'affaire du «T-shirt de la honte» dans les cycles qui défraie la chronique. Un T-shirt ample tombant jusqu'aux genoux sur lequel est inscrit «J'ai une tenue adéquate» imposé aux élèves qui ne seraient pas habillés comme il se doit, sous peine de renvoi.

Des deux côtés de la frontière, les filles se mobilisent pour dire stop! Stop au sexisme à l'école, stop aux diktats de nos sociétés patriarcales et stop à l'hypersexualisation de leur corps. Marre d'être réduites à des objets de désir ou encore à des fautrices de troubles à la merci de la libido masculine, elles veulent l'égalité, la vraie. Féministes en herbe, elles l'ont déjà compris: le problème ce n'est pas ce qu'elles portent, mais le regard qu'on pose dessus. Au lieu de rhabiller nos gamines, ne serait-il pas temps d'éduquer nos garçons? ■

«Le mouvement, c'est maintenant!»

Les mobilisations actuelles seront au cœur de la prochaine journée d'étude de Movendo et de l'USS. Le point

Sylviane Herranz

Jeunes pour le climat, grève féministe, manifestations antiracistes se sont invités à la journée de conférences et de réflexion annuelle de Movendo, l'Institut de formation des syndicats, et de l'Union syndicale suisse (USS) qui se tiendra le 16 novembre à Berne. La commission jeunesse de l'USS, implantée dans ces mouvements, en a insufflé le thème: «Le syndicalisme a un avenir – le mouvement, c'est maintenant!»

Les gens bougent, ils ont peur pour la planète, s'inquiètent du futur des assurances sociales, sont en colère contre l'exploitation, l'injustice et les promesses vides en matière d'égalité, constatent les organisateurs. Pour en débattre, plusieurs personnalités prendront la parole dans la matinée. Pierre-Yves Maillard, président de l'USS et de Movendo, abordera la place des syndicats face à l'avenir; Mattea Meyer, conseillère nationale PS, interviendra sur le lien entre mouvements sociaux et politique; la chercheuse Jasmine Lorenzini de l'Université de Genève évoquera les réponses possibles à cette vague de mobilisations. Autre invitée de marque, Vera Dos Santos, de l'Institut syndical européen, ouvrira des perspectives à l'échelle du continent.

L'après-midi sera consacré à des ateliers sur cinq problématiques: «Les jeunes veulent se faire entendre – aussi dans les

syndicats», «Organisons-nous également dans l'économie de plateforme», «Des applaudissements et une rémunération équitable pour les professions des soins», «Les transports publics pour l'avenir du climat» et enfin «Solidarité dans la crise: actions syndicales et campagnes dans les professions essentielles». Responsable de formation à Movendo, Valérie Boillat annonce des discussions passionnantes: «Des permanents de différents syndicats animeront ces ateliers où nous souhaitons thématiser les échanges en nous projetant dans l'avenir: Où voulons-nous être en 2030 avec la question du jour: "Le mouvement, c'est maintenant"? Quel peut être l'apport des syndicats? Quel peut être celui de Movendo?» La formatrice invite toutes les personnes intéressées, jeunes et moins jeunes, à participer à cette journée: «L'échange entre nous ne peut être qu'enrichissant et nous permettra de poser des jalons pour aller vers le changement souhaité par ces mouvements.» ■

La journée aura lieu le lundi 16 novembre de 9h à 16h30 à Berne. Elle est gratuite pour les membres d'Unia, de Garanto, Nautilus, SEV, Syndicom et VPÖD. La participation est possible en plus des cours Movendo gratuits auxquels ont droit les syndiqués.

Plus d'informations et inscriptions sur: movendo.ch, info@movendo.ch, 031 370 00 70.

POUR UN NÉCESSAIRE CHANGEMENT DE CAP

Un ouvrage collectif réunit les réflexions d'une cinquantaine de personnalités romandes sur la pandémie et les leçons à en tirer. Inspirant

Aline Andrey

Tumulte postcorona. Les crises, en sortir et bifurquer. Ce titre en dit long sur les objectifs de la cinquantaine d'auteurs réunis dans cet ouvrage collectif, paru fin août, projeté par l'ancienne conseillère nationale Anne-Catherine Menétrey-Savary, et les avocats Raphaël Mahaim et Luc Recordon. Politiciens, syndicalistes, écologistes, philosophes, économistes, scientifiques abordent des thématiques aussi diversifiées que liées: les institutions, le lien social, l'économie, l'alimentation, l'agriculture, la santé, la transition écologique, la solidarité internationale, la spiritualité...

Ils ont pour point commun de conclure à l'échec du système néolibéral et d'espérer éviter un retour à une «normalité» synonyme de crise des écosystèmes. Comme le questionnent les trois promoteurs de ce livre dans leur préface: «Comment apprendre de cette crise, dont on a pu dire qu'elle constituait un dernier avertissement de la nature, menacée par nos excès et notre démesure? Comment faire perdurer les solidarités qui se sont manifestées avec générosité? Comment lutter contre les inégalités que la crise a révélées? Comment faire advenir une humanité réconciliée avec elle-même et avec son environnement?» En guise de réponses, certains auteurs évoquent, au niveau de l'emploi, la réduction du temps de travail à 32 heures, voire davantage, le revenu de base inconditionnel ou de transition, l'assurance générale du revenu (idée du réseau de réflexion de la gauche et des syndicats en 2009), la relocalisation de la production... Au niveau écologique, notons la fin des pesticides, la souveraineté alimentaire, le soutien aux paysans dans leur transition agroécologique (avec l'idée d'une caisse de l'alimentation sur le modèle de l'AVS), le développement du ferroviaire, la taxation des compagnies d'aviation...

CONVERGENCE DES LUTTES

Plus largement, plusieurs intervenants appellent à l'imposition des plus riches et des Gafam (ceux-là même qui se sont outrageusement enrichis pendant la crise), alors que les classes populaires – femmes en tête – en paient le

prix fort. «Les écarts économiques, sociaux et culturels se creusent et éclatent au grand jour», souligne Stéfanie Prezioso, professeure d'histoire à l'Université de Lausanne et conseillère nationale. Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, soulève: «Que tous ceux qui ne veulent pas revenir au monde d'avant prennent le temps d'écouter le monde ouvrier. C'est particulièrement indispensable, au moment où tant d'emplois, tant de savoir-faire vont être engloutis dans la disparition des pans entiers du monde d'avant (...)» Les six jeunes de la Grève du climat ne disent pas autre chose: «Notre écologie est une écologie sociale. (...) Les changements ne doivent pas être faits sur le dos des plus précaires: il est pour nous inconcevable qu'une société «durable» repose sur des taxes injustes et mal distribuées.» De nombreux textes se font ainsi écho, preuve qu'une convergence des luttes est possible et nécessaire. Jean-Claude Rennwald, ancien conseiller national et ancien membre de la direction d'Unia, en appelle aussi, entre autres mesures, à «promouvoir une réglementation écologique mondiale». Essentiel, à l'heure où, selon l'OMS, plus de 7 millions de personnes meurent chaque année des effets de la pollution. Comme l'assène Jean Martin, qui a été médecin cantonal vaudois et membre de la Commission nationale d'éthique: «Il faut rappeler que le problème du coronavirus est un enjeu beaucoup moins lourd, moins grave, moins durable, que le climat.» Et de constater que, «dans un futur proche, l'Europe sera confrontée à la dengue, au chikungunya, au paludisme» et que «la fonte du permafrost libère des micro-organismes qui y sommeillent depuis des millénaires».

LA FIN D'UN SYSTÈME?

«Cette nouvelle crise suffira-t-elle, cette fois, pour convaincre les gens de l'inaltérabilité, voire de la perversité, des dogmes néolibéraux?» demande, quant à lui, l'économiste Jean-Pierre Ghelfi, avant de dénoncer: «Ce système s'effondrerait si les Etats ne volaient pas à son secours et si les banques centrales ne faisaient pas marcher la planche à billets de manière quasi continue depuis 2008. Covid-19 obligeant, sa survie dépend d'une assistance respiratoire permanente.»

Plusieurs auteurs évoquent, en guise de remède, le retour à une sobriété heureuse. Yvan Luccarini, député vaudois et conseiller municipal à Vevey, écrit: «Refuser la société de croissance, c'est vouloir sortir du capitalisme et du productivisme. C'est décoloniser nos imaginaires pour s'autoriser à construire collectivement une société différente, un nouveau vivre-ensemble basé sur d'autres valeurs comme le don, la gratuité, le partage et la sobriété.» La transformation se doit aussi d'être intérieure, spirituelle. Comme le souligne Barbara Steudler, directrice de l'association Nicefuture, pour les peuples racines tout est «vivant, connecté, relié, interdépendant»: «Cette conscience et cette recherche continue d'unité, où le monde extérieur et le monde intérieur ne font qu'un, permet de sortir de la vision douloureuse et étroite de la dualité.» Il s'agit ainsi de «réinventer tout notre rapport à la vie». ■

A.-C. Menétrey-Savary, R. Mahaim, L. Recordon (et al.), *Tumulte postcorona – Les crises, en sortir et bifurquer*, Editions d'En bas, Lausanne, 2020.

Avec les contributions de Raphaël Arlettaz, Yvette Barbier, Samuel Bendahan, Jacques Besson, Dominique Bourg, Nathalie Chèvre, Antoine Chollet, Philippe Christe, Valérie D'Acremont, Gilles Dubochet, Jacques Dubochet, Sergio Ferrari, Augustin Fragnière, Blaise Genton, Christophe Gallaz, Jean-Pierre Ghelfi, Sara Gnoni, Grève du climat



Dans le livre, entre autres sujets, la promotion d'un retour à l'agriculture locale et biologique fait écho à la reconnexion à la nature.

(Ella-Mona Chevalley, Gary Domeniconi, Teo Frei, Ley Klüssyn, Mathilde Marendaz, Titouan Renard), Blaise Hofmann, Yvette Jaggi, Romaine Jean, René Longet, Yvan Luccarini, Raphaël Mahaim, Pierre-Yves Maillard, Michaël Malquarti, Virginia Markus, Jean Martin, Laurence Martin, Dick Marty, Lisa Mazzone, Anne-Catherine Menétrey-Savary, Guillaume Morand, Solène Morvant-Roux, Isabelle Pannatier, Stéfanie Prezioso, Luc Recordon, Jean-Claude Rennwald, Silvia Ricci Lempen, Gilbert Rist, Philippe Roch, Johan Rochel, Jean-Christophe Schwaab, Coline de Senarclens, Sonia I. Seneviratne, Jean-Michel Servet, Barbara Steudler, Sophie Swaton, André Tiran, Fanny Vaucher, Antonin Wiser, Josef Zisyadis, Libero Zuppiroli.



Un canard aux plumes éclectiques

Le Colvert du peuple, journal fribourgeois, a pris son envol à la fin du mois dernier. Un titre engagé, miroir de luttes plurielles

Sonya Mermoud

Un drôle d'oiseau vient enrichir le paysage médiatique fribourgeois. Un canard d'opinions mais pas seulement, aux plumes anticapitalistes, écologistes, féministes, antiracistes et anarchistes. Un volatile de l'espèce des cols verts – par distinction vis-à-vis des cols blancs – prêt à présenter, développer et soutenir bec et ongles ses idées. Lancé à la fin du mois dernier, *Le Colvert du peuple*, que l'on pourra lire uniquement en ligne, entend combler une lacune dans le paysage médiatique cantonal. Pour ses auteurs, l'offre actuelle n'apporte pas suffisamment de points de vue alternatifs. «Nos buts sont d'amener une autre information, une information qui va consciemment à l'encontre du statu quo, et qui est donc positionnée. Nous ne revendiquons pas la «neutralité» journalistique parce que nous pensons qu'elle n'existe pas. Nous défendons plutôt une position explicite, ne souffrant pas d'un manque d'objectivité pour autant», précise le comité édi-

torial, qui s'appuie sur un groupe de rédacteurs plus ou moins réguliers. Et qui se montre ouvert à la diffusion d'articles provenant de l'extérieur, sous réserve qu'ils entrent dans la ligne promue.

PERTE DE CONFIANCE

«Nous encourageons tous les individus, collectifs ou associations à nous contacter pour être publiés sur la plateforme.» Actualité locale ou contributions plus structurelles relatives aux thématiques susmentionnées et tactiques de lutte alimenteront le site. Le public cible du journal? Les lecteurs déjà intéressés par ces questions mais pas seulement. «Nous espérons également toucher d'autres personnes à travers certains sujets plus informatifs qu'idéologiques. Notre objectif n'est pas de faire de la propagande, mais de permettre une meilleure information et discussion entre les individus qui partagent plus ou moins les mêmes constats et les mêmes questionnements.» Pas d'entre-soi, précise le comité, qui juge le terme assez péjoratif.

«Il s'agit plutôt de faire vivre certaines idées, de leur donner un aspect plus tangible en créant un espace pour des sensibilités politiques partagées.» Faut-il en déduire que celles-ci ne seraient pas reflétées dans les médias traditionnels? *Le Colvert du peuple* illustre-t-il une perte de confiance dans ces derniers? «Oui, on peut le dire comme ça. Il y a un manque de sens critique en général dans les médias traditionnels. La manière dont l'information est transmise passe parfois à côté de la réalité. Et surtout, pour revenir à cette «neutralité journalistique», on peut dire que les médias traditionnels se positionnent plutôt dans une perspective bourgeoise-libérale.»

CALENDRIER DES LUTTES

Le Colvert du peuple présente aussi la caractéristique de n'accueillir aucune publicité. La fréquence de sa parution n'a, pour le moment, pas encore été décidée. Sans budget, le titre se base sur les contributions rédactionnelles de bénévoles.

La publication virtuelle servira aussi de vitrine aux rendez-vous et aux actions de différents mouvements de lutte. «La partie agenda a pour but de rassembler les renseignements sur l'activité militante à Fribourg et dans les environs en un seul endroit où tous ou presque peuvent y accéder. L'idée vise ainsi aussi à créer du lien entre les collectifs engagés», note en substance le comité éditorial, soulignant encore qu'il n'y a pas de locomotive du journal. «Nous travaillons de manière horizontale.» Avec la folle ambition, peut-on aussi lire dans le communiqué de presse du *Colvert*, «de renouer avec le réel, ce pays que certains de ses congénères, qui semblent avoir du plomb (ou de l'or) dans l'aile et dont les cris aigus s'accrochent trop souvent, traversent trop rarement». De quoi donner le ton du titre. Un journal qui promet en tout cas d'alimenter le débat et qui contribuera à une diversité bienvenue des opinions... ■

lecolvertdupeuple.ch

BRÈVE

LOI SUR LE CO₂: DES GRÉVISTES DU CLIMAT LANCENT LE RÉFÉRENDUM

Insuffisante, inefficace, voire contre-productive: la Loi sur le CO₂ récemment adoptée par le Parlement ne satisfait pas les grévistes du climat. Lors d'une conférence de presse tenue le 2 octobre dernier à Berne, ils ont annoncé qu'ils allaient la combattre par référendum. Une lutte qui sera portée par les sections acquises à ce projet. Celles des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève, Jura, Jura bernois et Valais se sont déjà montrées favorables à la démarche. Les militants estiment n'avoir pas été entendus: ils réclament notamment qu'on atteigne, d'ici à 2030, zéro émission nette de gaz à effet de serre, comme le recommandent les experts du domaine. L'objectif des autorités se limitent, d'ici à cette date, à une réduction de 50%. Les activistes critiquent aussi les moyens choisis pour atteindre ce but. «Parmi les réductions des émissions nationales visées, 25% seront réalisées en dehors de nos frontières, tandis que nos émissions grises – dont nous sommes responsables mais qui ont lieu à l'étranger – ne sont pas prises en compte, pas plus que l'impact de la place financière. Cela signifie que nous demanderons à d'autres pays de faire des efforts à notre place», dénoncent-ils dans un communiqué. Ils jugent en outre les mesures envisagées socialement injustes. «Les individus devront payer des prix, et probablement aussi des loyers, plus importants alors que rien n'est fait à l'encontre de la place financière ou des sociétés transnationales.» Franziska Meinerz souligne: «C'est une loi qui consolide les structures existantes et reproduit ainsi l'état actuel d'insoutenabilité écologique et sociale.» La possibilité offerte aux riches entreprises d'acheter aux enchères des droits de polluer est aussi fustigée. «En résumé, cette loi ne nous fait pas entrer dans un monde nouveau... Nous voulons un changement plus radical de nos politiques. L'heure n'est pas aux lâches taxes sur l'essence, mais à des changements sociaux systémiques et courageux tels que la gratuité des transports publics ou le revenu de transition écologique.» Les grévistes ont encore précisé se distancier totalement de la position de l'UDC qui soutient le référendum jugeant de son côté la loi trop extrême... ■ **SM**

LA PANDÉMIE MET EN LUMIÈRE LA PRÉCARITÉ DES PERSONNES SANS PAPIERS

Les personnes sans statut légal sont les premières victimes de la pandémie et du semi-confinement. Témoignages dans le canton de Vaud

Textes Aline Andrey

Pendant la crise du Covid-19, de nombreuses personnes sans papiers se sont retrouvées privées de travail, et donc sans revenu, du jour au lendemain, partout en Suisse. Dans le canton de Vaud, le Centre social protestant (CSP) et Caritas, la Croix-Rouge et le collectif d'aide aux sans-papiers, ont répondu aux urgences pour éviter que des travailleuses et des travailleurs sans droit ne se retrouvent à la rue. Environ 1200 personnes, employées dans l'économie domestique, la construction, l'hôtellerie ou encore l'agriculture, ont reçu une aide directe d'urgence jusqu'à fin juin. Au niveau politique, le Conseil communal lausannois a adopté une résolution pour la régularisation des personnes sans statut légal du canton de Vaud. Fin août, la Municipalité de Lausanne, à l'instar d'autres communes, a écrit au Conseil d'Etat vaudois dans ce sens et en apportant son soutien à l'action de la plateforme Papyrus Vaud.

Au niveau national, début septembre, la plateforme pour les sans-papiers a appelé à la régularisation collective pour mettre fin à la précarité et garantir l'accès à la santé et aux assurances sociales, des quelque 100 000 personnes sans papiers en Suisse. Car la crise est loin d'être terminée. Dans un communiqué, elle alerte: «A l'heure actuelle, il est difficile de trouver un nouvel emploi, et une réduction de quelques heures seulement du temps de travail suffit pour que la nourriture ou le loyer ne puissent plus être payés.» Cette plateforme – qui réunit des ONG, des associations, des Eglises et des syndicats – souligne que, «en tant que société, nous avons tout intérêt à ce que la santé, l'éducation, le travail et la justice soient accessibles aussi aux sans-papiers. C'est la seule manière de nous prémunir contre les abus et de combler les lacunes de la législation en vigueur (...). La Suisse doit réitérer son attachement aux droits fondamentaux pour toutes les personnes vivant en Suisse.» ■

THIERRY PORCHET/PHOTO PRÉTEXTE

Les effets de la pandémie ont frappé de plein fouet les sans-papiers. Nombre d'entre eux, employés dans l'économie domestique, la construction, l'hôtellerie ou encore l'agriculture, se sont retrouvés du jour au lendemain privés de revenu.



TÉMOIGNAGES

TERESA*, 46 ANS, HONDURIENNE

«Je m'occupais du nettoyage, du repas, des repas des deux enfants et du chien, trois jours et demi par semaine. Le couple suisse, tous deux avec de bons postes et de très bons salaires, me versait 11,50 francs l'heure**. Le salaire mensuel se montait entre 1200 et 1500 francs. En 2019, j'ai eu droit à quatre semaines de vacances payées. Au moment du confinement, ils m'ont dit de ne plus venir, du jour au lendemain. Peut-être qu'ils pensaient que les quelques membres de ma famille vivant en Suisse m'aideraient, mais cela n'a pas été le cas. En allant au Point d'eau pour une visite médicale, j'ai appris que je pouvais demander une aide à Caritas. Heureusement, j'ai reçu 1700 francs pendant la période du semi-confinement et des bons pour l'Épicerie (magasin de Caritas). Le loyer de ma chambre se monte à 700 francs. J'ai toujours été logée chez des personnes d'origine étrangère elles-mêmes sous-locationnaires. Mon bailleur a baissé le loyer à 500 francs. On m'a dit que je pouvais porter plainte contre mes employeurs, mais j'aurais honte de le faire. Ils ne m'ont jamais maltraitée. Après le confinement, ils m'ont proposé de retourner travailler chez eux, mais deux jours par semaine. J'ai accepté, mais c'était beaucoup plus stressant qu'avant, comme si je devais faire la même quantité de travail en beaucoup moins de temps. Puis, ils ont voulu que je répartisse mes heures sur plusieurs jours, et là, j'ai refusé. Il me faut presque une heure pour arriver jusqu'à chez eux en bus. En plus, je

devais payer mon abonnement TL, même s'ils ont consenti enfin à me rembourser les trajets les jours où je travaillais. En ce moment, je m'occupe de trois enfants dans une famille près de chez moi, qui me donne 10 francs l'heure. Ce n'est pas mieux financièrement, mais au moins, je suis à côté. Je fais aussi du nettoyage pour 20 francs l'heure. Je pense que je retournerai un jour au Honduras, même si j'apprécie la sécurité en Suisse. Les vols à l'arrachée, ou à main armée, sont si fréquents à Tegucigalpa (la capitale) qu'on sort la peur au ventre. Ici, je me sens en sécurité, je n'ai jamais subi de contrôle de la police et je n'ai pas peur d'elle, car je ne fais rien de mal. Mon fils de 25 ans, avec qui je communique deux fois par jour, et ma mère sont là-bas. Mon père est mort en février d'un problème respiratoire. Peut-être du Covid. On ne sait pas. Je lui ai parlé le jour avant son décès, mais je n'ai pas pu rentrer pour son enterrement. Cela me rend très triste. En ce moment (mi-septembre, *ndlr*), les personnes qui arrivent au Honduras doivent effectuer une quarantaine dans un stade insalubre. Dans le pays, il n'y a pas de travail, les habitants ne peuvent sortir qu'un seul jour par semaine, et les hôpitaux sont saturés. Ce n'est vraiment pas le moment de rentrer.»

**Dans l'économie domestique, depuis 2011, un contrat-type de travail (CTT) prévoit pourtant un salaire minimum de 19,20 fr. (pour les travailleurs non qualifiés) et de 21,55 fr. avec le supplément vacances de quatre ou cinq semaines (selon les cantons) et neuf jours fériés.

MARCO*, 41 ANS, ÉQUATORIEN

«Je suis parti de mon pays pour l'Espagne par esprit d'aventure. C'était en 1997. En 2015, à cause de la crise en Espagne, je suis venu en Suisse. J'ai passé quatre mois au bunker de la Vallée de la Jeunesse à Lausanne, le temps de trouver du travail et une chambre. Il s'agit d'être fort dans sa tête pour supporter ces conditions. Certaines personnes vivent dans la rue ou dans leur voiture depuis plus de dix ans. Pour ma part, en tant que cuisinier, je trouve du boulot dans des restaurants, mais surtout dans des petites entreprises de construction, ou de paysagisme parfois. Je suis toujours prêt à travailler et, sans vouloir me lancer des fleurs, je travaille bien. Je suis appelé régulièrement par des chefs, espagnols et portugais surtout. Mais les mandats sont courts, car ils ont peur des contrôles. Cela m'est arrivé une fois. J'ai dû payer, si je me rappelle bien, 800 francs d'amende. Ces petites entreprises me rémunèrent entre 100 et 200 francs par jour. J'arrive à gagner environ 2500 francs par mois. Une fois, j'ai reçu 3000 francs d'un coup dans une enveloppe. J'ai remercié Dieu en pleurant. Si un jour j'arrive à 4000 francs, ce sera le bonheur! J'ai ma carte de résident espagnol. Je devrais faire les démarches pour la naturalisation là-bas, ce qui me permettrait de travailler légalement ici. Je n'ai pas peur de me promener dans la rue. Je ne fais rien de mal, je ne suis pas un délinquant, je travaille. J'ai une assurance maladie et des subsides.

Au moment du confinement, cela a été difficile. Du jour au lendemain, je n'ai plus eu de rentrée d'argent. Rien, pendant trois mois. J'ai dû mendier de la nourriture. C'était très dur. Merci à Dieu, une Eglise m'a donné 1000 francs. La Croix-Rouge voulait m'aider pour mon loyer, mais elle avait besoin d'un reçu que mon bailleur n'a pas accepté de me donner. Personne ne souhaite se mouiller. Je paie 900 francs par mois pour une chambre. J'ai de la chance que l'on ne soit que deux dans l'appartement. Il m'est arrivé d'être dans une location avec quatre autres sans-papiers. Je dirais que, depuis août, ça va un peu mieux question boulot. Je sais qu'on m'exploite, mais que puis-je y faire? J'espère qu'un jour j'aurai mon passeport espagnol et que je pourrai travailler ici légalement. J'envoie 300 à 400 francs par mois à mes enfants (qui sont majeurs) et à ma mère en Equateur. Si j'étais en Espagne, je ne pourrais pas les aider. Mes enfants et mon ex-femme sont partis d'Espagne, comme beaucoup d'autres Equatoriens, lorsque Rafael Correa est parvenu au pouvoir. Depuis l'arrivée de son successeur Lenin Moreno, beaucoup reviennent. C'est la catastrophe là-bas. Et encore davantage avec le Covid-19. Je me suis habitué aux traditions européennes. J'ai passé la moitié de ma vie en Europe. Je ne me vois pas repartir en Equateur. Chaque être humain a droit à un travail digne. La terre appartient à tous. Ce sont les hommes qui ont mis les frontières.» ■

*Prénoms d'emprunt.

DE LA PRÉCARITÉ DES PERMIS

La crise liée au Covid-19 a fragilisé les personnes sans papiers, mais aussi celles dont les permis sont précaires. «Un grand nombre des requêtes pendant le semi-confinement ont concerné les conséquences d'une demande d'aide sociale sur le renouvellement du permis B ou sur l'acceptation de leur demande de regroupement familial. Au point que plusieurs personnes ont préféré s'endetter plutôt que de solliciter une aide à l'Etat», souligne Guadalupe de Iudicibus, assistante sociale à la Fraternité. «Les demandes d'aide financière ont concerné principalement les primes de l'assurance maladie, le loyer et internet pour que les enfants puissent suivre le programme scolaire.» La crise sanitaire pourrait avoir comme conséquence que des Européens avec un permis L ou même des permis B tombent dans l'illégalité faute d'autonomie financière. De surcroît, l'impossibilité de payer les cotisations à l'assurance maladie pourrait aussi restreindre l'accès aux soins. Ce printemps, dans une lettre ouverte adressée aux autorités fédérales et aux communes vaudoises ainsi qu'au Canton de Vaud, des associations, des partis de gauche et des syndicats réclamaient notamment la garantie du renouvellement du permis de séjour y compris en cas de recours à l'aide sociale. ■

EN UN CLIN D'ŒIL

«SYMBOLE D'UNE POLITIQUE RACISTE D'INHOSPITALITÉ»



Quelque 750 personnes, selon la police, ont manifesté samedi à Genève contre la construction du centre fédéral de renvoi à côté du tarmac de l'aéroport. Les organisateurs, qui regroupent associations de soutien, partis de gauche et syndicats, dénoncent une politique de ségrégation: «Voici des années que des associations, des partis politiques, des habitants du Grand-Saconnex et même le Grand Conseil genevois s'opposent fermement à ce projet. Symbole d'une politique raciste d'inhospitalité, ce centre de renvoi prévoit 250 places pour les requérants d'asile à expulser. C'est là – dans un centre où les conditions «d'accueil» prévues sont de l'ordre de la semi-détention, voire pire – que les personnes requérantes concernant le

domaine de l'asile se verront contraintes d'attendre le moment où leur expulsion sera jugée possible.» L'association souligne que tout est prévu pour que celles et ceux, dont le seul crime est d'avoir fui les guerres ou la pauvreté, soient coupés du reste de la société civile avec «demande d'autorisation à chaque sortie du centre, horaires restrictifs rendant impossibles le travail et la vie sociale à l'extérieur, interdiction de recevoir des visites de proches, scolarisation des enfants à l'intérieur même du centre, etc.» Cette manifestation a été aussi l'occasion de dénoncer les violences subies dans le centre fédéral de Giffers dans le canton de Fribourg. ■ AA/photos Thierry Porchet

KERING: MOINS DE LICENCIEMENTS ET UN BON PLAN SOCIAL



UNIA PHOTO PRÉTEXTE

Casse limitée. 76 personnes ont au final perdu leur emploi sur les 110 suppressions de postes annoncées dans les entreprises horlogères appartenant au groupe Kering.

Dans les Montagnes neuchâteloises, chez Girard-Perregaux et Ulysse Nardin, 76 personnes ont finalement perdu leur emploi. Pour mémoire, les deux marques appartenant au groupe Kering avaient annoncé début septembre la suppression de 110 emplois répartis dans les trois manufactures de La Chaux-de-Fonds et du Locle. «De 110, on est rapidement descendu à 99, puis on est arrivé à 93 à l'issue de la période de consultation. Sur ce nombre, il faut encore déduire 12 départs volontaires et 5 en retraite anticipée, détaille Sylvain Schwab, secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel. Quant au plan social, nous avons décroché nettement plus que ce qui était initialement prévu. Je n'ai jamais vu cela depuis six ans que je travaille chez Unia, c'est un très bon plan social. Mais nous ne pouvons pas nous en féliciter, même si nous avons obtenu que le nombre de licenciements soit revu à la baisse, nous avons bien conscience que des travailleurs perdent leur emploi.» Ceux-ci obtiennent une indem-

nité en fonction de leur âge, de leur ancienneté dans l'entreprise et de leur situation familiale. Des soutiens et un suivi sont en outre prévus sur le plan de la formation et du reclassement. «Le syndicat et les dix représentants ont fait le maximum. J'avais insisté pour que tout le monde se sente concerné par la consultation, les salariés ont répondu massivement au questionnaire que nous leur avons soumis et ont été motivés à trouver des alternatives aux licenciements. Il faut aussi noter que la direction de l'entreprise s'est montrée ouverte et que le directeur des ressources humaines, Laurent Von Gunten, a été très correct», souligne le secrétaire syndical référent. Dernier aspect important, le personnel et le syndicat ont obtenu un délai-cadre pour le plan social. «Ce qui assure les mêmes conditions de départ en cas de licenciement économique jusqu'au 30 juin 2021. Et il est convenu que nous nous retrouvions d'ici à cette date en vue de la prolongation de ce délai-cadre.» ■ **Jérôme Béguin**

Un archipel se dévoile

Le Centre de la photographie de Genève expose quelques éléments d'une vaste étude documentaire sur les solidarités à l'œuvre en Grèce hier et aujourd'hui

Sylviane Herranz

C'est par petites touches, de portraits de personnes engagées dans les mouvements de solidarité avec les migrants, de citations, de paysages, que se dévoile une partie de l'immense travail réalisé par la philosophe française Christiane Vollaïre et le photographe Philippe Bazin. L'exposition «Un Archipel des Solidarités. Grèce 2017-2020», au Centre de la photographie de Genève, affiche les visages de ces acteurs solidaires, dont on ne connaîtra pas le nom, mais seulement la profession et l'engagement de chacun. Les réfugiés, eux, sont présents par de rares écrits auxquels font écho ceux d'autres exilés, intérieurs cette fois, victimes de la répression durant l'occupation nazie ou la guerre civile. Sur les murs blancs, les réflexions interpellent. Comme celle de ce jeune Camerounais de 26 ans, recueillie au camp de Moria en 2018: «Pourquoi les Européens appellent les gens "vulnérables"? Ils veulent des malades, ou quoi? On n'est pas des moribonds, on veut travailler. (...) Vous traversez la mer, vous prenez tous les risques, et on vous dit à l'arrivée que, pour avoir des droits, il faut être "vulnérable",» Un peu plus loin, un Grec de 68 ans raconte: «En 1947, mon père a été transféré à Makronissos. Il m'avait parlé des tortures.



SYLVIANE HERRANZ

L'exposition présente des portraits de personnes solidaires avec les migrants, sans mentionner leur nom, mais en précisant leur profession et la nature de leur engagement.

Ce qui était affreux, c'était les haut-parleurs toute la journée qui hurlaient des chansons militaires, des ordres sur ce qu'il fallait faire pour devenir de bons Grecs, des appels au bureau de torture. Comment ont-ils pu tenir debout? Par la solidarité et la vie commune.» D'autres questions en core, restées sans réponse. Ainsi, celle d'un fondateur de l'association Agkalia, recueillie sur l'île de Lesbos: «Quand on parle des racines de la guerre, les gens disent: "C'est très compliqué. Qu'est-ce qu'on peut faire de mieux que de donner des sandwiches?"»

Quelques paysages suggestifs sont aussi accrochés. Une plage vide, qui a vu débarquer les migrants. Un amas de gilets de sauvetage, décharge à ciel ouvert d'une détresse d'où ont pu s'extirper, provisoirement, des êtres humains. Comme le dit la philosophe, cette exposition n'est qu'un «fragment» de l'immense recherche qu'elle a effectuée avec le photographe Philippe Bazin, en sillonnant la Grèce et ses îles pour y recueillir de nombreux témoignages d'un mouvement aux multiples facettes, humaines, géographiques et historiques. Ce travail vient d'être publié dans un ouvrage intitulé: *Un Archipel des Solidarités**, reproduisant entretiens et images de ce périple. D'autres événements ont ponctué cette exposition. Ultime rendez-vous, la projection du film documentaire *Zones et Passages (Ζώνες και περάσματα, 2019)* sur le travail et le chômage dans la crise grecque actuelle, le jeudi 15 octobre à 18h30 au Cinélux à Genève. Séance suivie d'une discussion avec la cinéaste Iro Sifliaki, la monteuse et les auteurs de l'exposition. Une collecte a aussi été organisée afin de soutenir le camp indépendant de Pikpa à Mytilène (lesvossolidarity.org) accueillant des personnes vulnérables. ■

Exposition «Un Archipel des Solidarités. Grèce 2017-2020»
Centre de la photographie Genève, rue des Bains 28, Genève. Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h. Jusqu'au 18 octobre. centrephotogeneve.ch

*Le livre peut être obtenu auprès du Centre de la photographie ou aux Editions Loco.

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h

à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.

Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LA CÔTE

Assemblée des déléguées et des délégués de la section

Chères et chers collègues, Le Comité de section de la Côte a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée des délégués annuelle qui se tiendra: **Mardi 3 novembre à 19h** à la salle de conférence «Mont-Blanc», dans les locaux de Union Network International (UNI), av. Reverdil 8-10 à Nyon. **Ordre du jour:** 1. Mot de bienvenue de la présidente. 2. Adoption du PV de l'AG du 21.05.2019. 3. Communications. 4. Présentation du projet de la nouvelle organisation de la Région Vaud: - Présentation des modifications du règlement de la Région; - Discussion; - Votation (vote consultatif). 5. Elections statutaires. 6. Thème: assurances sociales (AVS 13^e rente - LPP).

COURRIER

CO2: UNE LOI ANTISOCIALE!

Malgré l'activisme des jeunes sous les fenêtres du Palais fédéral, la Loi sur le CO₂ a été acceptée par les parlementaires des deux Chambres. Celle-ci n'empêchera pas la disparition de nos glaciers et coûtera très cher à la classe moyenne avec l'introduction de nouvelles taxes dissuasives, qui ne tiennent pas compte de la capacité contributive des individus. Les locataires et les petits propriétaires qui n'auront pas les ressources nécessaires pour l'assainissement de leur logement, se retrouveront peut-être à la rue et viendront grossir les rangs des gens déjà fragilisés par la pandémie actuelle. Sous la coupole du Palais fédéral, l'essentiel a été sauvé aux yeux de la bourgeoisie. La place financière helvétique peut poursuivre ses activités *off shore* et la concurrence fiscale entre les cantons attire de nouveaux prédateurs. Les importateurs de véhicules peuvent toujours proposer des grosses voitures à essence. Les patrons d'entreprises seront bientôt les seuls à pouvoir voler, en jet privé, les taxes environnemen-tales étant facturées à la clientèle. La Bourse du carbone est un leurre, qui permet aux pays producteurs d'énergie fossile de continuer à produire du CO₂ à grande échelle. La Turquie, l'Iran, la Russie, la Chine, les USA, le Brésil et bien d'autres, utilisent les places financières pour blanchir les revenus du négoce des énergies sales qui aboutissent dans des paradis fiscaux, toujours présents, comme l'avait révélé un consortium de journalistes d'investigation, lors de la publication des «Panama papers»! ■

Jean-Claude Cochard, ancien président de l'Union syndicale vaudoise.

«NOUS N'AVONS PLUS RIEN À PERDRE!»

Le 30 septembre, douze employés de Leclanché Capacitors Sàrl à Yverdon ont entamé une grève pour tenter de sauver leur emploi à la suite de l'annonce de sa délocalisation en Allemagne

Manon Todesco

Fin août, les 17 employés de Leclanché Capacitors Sàrl, entreprise fabricant des condensateurs, aux mains du groupe français Mersen depuis juillet 2018, ont été informés de la fermeture prochaine de leur site d'Yverdon-les-Bains en vue d'une délocalisation vers l'Allemagne. Une décision qui interpelle, sachant qu'elle se porte bien et que son carnet de commandes est bien rempli malgré la crise sanitaire. Et qui choque aussi, Leclanché Capacitors Sàrl ayant bénéficié de RHT depuis juin 2019 et disposé d'un fonds de soutien à l'industrie de la part de l'Etat de Vaud de 100 000 francs pour l'achat de plusieurs machines de production...

REPRISE ÉCARTÉE

Lors de la procédure de consultation, les travailleurs ont monté un rapport, proposant notamment un potentiel repreneur prêt à racheter la totalité de la société et à maintenir les places de travail, en vain. «A peine lues, nos propositions ont été balayées d'un revers de main», regrette Nicole Vassalli, secrétaire syndicale à Unia. «Pire, nous avons constaté d'importants manquements au cours de la consultation. En effet, le groupe Mersen a continué à organiser le démantèlement de l'entreprise pendant que le personnel planchait sur son sauvetage, violant ainsi les dispositions légales en matière de licenciement collectif.»

PERSONNEL DUPÉ

Afin de dénoncer cette attitude et de mettre la pression pour préserver les emplois, une douzaine de salariés se sont mis en grève à partir du 30 septembre à midi. La réponse a été très violente. «Le lendemain, les employés ont reçu des menaces de licenciement immédiat, rapporte, scandalisée, la syndicaliste. La direction nous a informés qu'elle ne souhaitait pas vendre la totalité de la société et nous a confirmé la délocalisation, ajoutant que le rapport produit par les employés ne pro-

posait pas de vraies solutions. Pour nous, leur décision a été prise depuis longtemps et le groupe n'a jamais eu l'intention d'entrer en matière sur la sauvegarde des emplois. Nous avons été menés en bateau.»

NÉGOCIER, MAINTENANT!

Al'heure où nous mettons sous presse, ce lundi, l'espoir d'une revente et du maintien du site et de ses emplois était maigre.

La grève se poursuivait donc, avec la même revendication: ouvrir de vraies négociations. «Si ce n'est pas en vue d'une reprise, ce sera pour un plan social, car les indemnités proposées jusqu'ici sont loin d'être suffisantes.» ■



THÉRIY PORCHET



THÉRIY PORCHET

Les grévistes de Leclanché Capacitors ont proposé à la direction des alternatives aux licenciements, balayées, dénonce Unia, d'un revers de main.

TÉMOIGNAGES

BORIS*

«Cela fait 32 ans que je travaille dans cette entreprise, et je n'ai rien vu venir, même s'il faut dire que, depuis le rachat de Leclanché Capacitors par Mersen, les choses se sont dégradées. Dans notre rapport présenté à la direction, on lui a démontré qu'on pouvait très bien s'en sortir sans le groupe et qu'une reprise de l'entreprise était possible, mais ils s'acharnent, ils ne veulent pas lâcher le morceau, juste par principe. On sacrifie notre savoir-faire et nos compétences reconnus au nom du profit et du capitalisme, et ça, c'est insoutenable. En tout cas, on ne va pas se laisser faire, on tiendra le coup et on est déterminés à se battre. Si nous n'arrivons pas à maintenir les places de travail via une revente, il s'agira de négocier des indemnités, celles proposées jusqu'à maintenant étant dérisoires.» ■

BERNARD*

«On ressent une profonde injustice, car les affaires ne vont pas si mal. Pour nous, cette délocalisation ne se justifie pas. Nos salaires font vivre 17 familles et, aujourd'hui, ces familles sont sacrifiées pour prétendument sauver notre entreprise sœur en Allemagne, mais nous avons bien compris que c'était pour remplir les poches du groupe Mersen... Nous avons la chance d'être un petit groupe de collègues très unis et très solidaires, prêts à défendre les intérêts de tous. Nous nous montrons pacifistes, nous n'avons jamais voulu la guerre, et pourtant, la direction à Paris est tout de suite apparue comme très agressive pour nous déstabiliser, et même si cela n'a pas marché, ça fait mal. Nous irons jusqu'au bout, car nous avons déjà tout perdu.

Au départ, notre but était de sauver les emplois et l'entreprise, mais ce rêve s'éloigne petit à petit. A ce stade, ce que l'on souhaite, c'est que cette histoire se termine au mieux pour nous tous. La plupart des travailleurs de la production ne sont pas qualifiés et sept collègues ont plus de 55 ans: on s'inquiète pour eux, surtout en cette période compliquée. Nous avons également dans le lot une jeune apprentie pour qui cette fermeture est très difficile à gérer.» ■

*Prénoms d'emprunt.

Vocations politiques dans l'Arc jurassien

Alors qu'une responsable d'Unia vient d'être élue à l'exécutif de Bienne, d'autres syndicalistes se présentent dans les cantons de Neuchâtel et du Jura. Pour jouer quel rôle?

Jérôme Béguin

Une syndicaliste d'Unia va accéder à l'exécutif de la Ville de Bienne. Membre de la direction nationale du secteur construction, Lena Frank a été élue le 27 septembre au Conseil municipal de la cité seelandaise. Cette infirmière de 31 ans siègeait depuis 2012 au Conseil de Ville sur les bancs écologistes et avait rejoint Unia en 2014. Elle quittera le syndicat à la fin de l'année pour prendre ses nouvelles fonctions le 1^{er} janvier 2021. Succédant en tant que Verte à Barbara Schwickert, elle se verrait bien reprendre la Direction des travaux publics, de l'énergie et de l'environnement. «Barbara Schwickert a élaboré le projet de Règlement pour le climat que j'aimerais réaliser afin que Bienne atteigne la neutralité car-

bone en 2050. Je m'intéresse aussi à la problématique de la circulation, je suis opposée au contournement ouest de Bienne par l'autoroute», indique la jeune élue, qui souhaite également que sa ville accueille plus de réfugiés, ce qui dépend aussi de la Confédération. Ses années de syndicalisme lui serviront-elle? «Mes connaissances du secteur de la construction me seront utiles. Et mon expérience de la négociation va beaucoup aider.» «Ce qui est intéressant en tant que syndicaliste, c'est que nous travaillons sur le terrain, nous rencontrons beaucoup de gens et fréquentons des milieux différents, ce qui nous offre un accès privilégié à la réalité sociale que nous pouvons porter en politique. En outre, nous travaillons beaucoup avec le droit et nous acquérons des compétences juridiques importantes», explique,

pour sa part, Solenn Ochsner. Cette secrétaire syndicale d'Unia est candidate sur la liste de Solidarités au Conseil général de Neuchâtel, le Parlement de Ville. «Nous ne devons pas oublier que le syndicalisme repose sur une base militante et, si ma vision du militantisme passe par le syndicalisme, il me semble que d'autres implications sont nécessaires, dans la politique et les mouvements sociaux», ajoute la jeune femme, qui est aussi engagée dans la grève féministe et celle du climat. Les élections communales neuchâteloises se dérouleront le 25 octobre. Remarquons qu'une autre secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel, Céline Dupraz, est, elle, présentée par le POP au Locle. Du côté du Jura, les élections cantonales sont prévues le 18 octobre. Secrétaire syndical d'Unia Transjurane, François-Xavier Migy est député suppléant sortant pour le district de l'Ajoie. Comment le socialiste envisage-t-il le rôle d'un syndicaliste au Parlement? «Être le relais des problématiques du monde du travail. Nous pouvons expliquer l'importance des CCT ou des mesures d'accompagnement, qui sont mal connues, même par les députés, et être la voix des précaires. Si le salaire minimum est passé, c'est aussi parce que des syndicalistes l'ont porté.» Le PS jurassien propose aux suffrages des électeurs deux autres secrétaires syndicaux d'Unia, Patrick Cerf et Laurent Crevoisier, dans la vallée de Delémont.

UN OUVRIER AU GOUVERNEMENT

Dans les Franches-Montagnes, CS-POP a formé une liste très marquée syndicalement. Sur les cinq candidats, tous syndiqués, on note les noms d'Aurélien Mouche, président de la section SEV-VPT Jura, de Monique Walker, vice-présidente de Syna

Jura (la présidente de Syna Jura, Guite Theurillat, est aussi candidate CS-POP, mais sur Delémont) et de Francisco Pires. Secrétaire syndical d'Unia Neuchâtel, mais résidant de l'autre côté de la frontière cantonale, aux Pommerats, ce dernier est aussi candidat au gouvernement. «Toute la population doit être représentée et la classe ouvrière ne l'est pas assez, voire pas du tout. Un ouvrier au gouvernement peut mettre en avant des valeurs humanistes et anticapitalistes, les idées de partage des richesses et d'amélioration du quotidien», déclare cet ancien mécanicien auto engagé par Unia en 2011. «Dans le Jura, une personne sur quatre est menacée de pauvreté, le salaire minimum dans l'horlogerie et les machines tourne autour de 3500 francs, comment peut-on vivre avec une telle somme de nos jours? Pour gagner un salaire décent, on est obligé d'aller travailler dans d'autres cantons, nous en sommes réduits à être des travailleurs frontaliers cantonaux. Mes trois enfants sont dans ce cas.» Comme les Verts, CS-POP appelle les électeurs à inscrire sur le bulletin les cinq candidats de gauche au gouvernement. «Nous œuvrons à une majorité de gauche qui mène des projets de gauche. Nous voulons travailler contre la pauvreté, augmenter le minimum salarial, notamment le salaire minimum, et améliorer l'attractivité du canton par une revalorisation des salaires plutôt qu'une baisse de l'imposition des entreprises, plaide Francisco Pires. C'est le moment de desserrer le frein à l'endettement et de lancer des projets d'envergure, comme dans le domaine de la transition écologique. Si nous ne le faisons pas, nous risquons de le payer cher. On voit bien que le capitalisme nous mène droit dans le mur, dans le monde comme dans le Jura.» ■



JOËL SCHWEIZER



PIERRE NOVÉRAZ

Lena Frank, membre de la direction nationale du secteur de la construction d'Unia, a été élue à l'exécutif de la Ville de Bienne. Dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, d'autres syndicalistes briguent des postes à l'image de Francisco Pires.

QUI A LE DROIT D'ÊTRE VIOLENT?

Alors que de nombreuses manifestations citoyennes font l'objet de répressions de plus en plus brutales, le réalisateur français David Dufresne présente *Un pays qui se tient sage*. Un film d'une rare perspicacité qui invite à s'interroger sur la légitimité de l'usage de la violence par l'État

Textes Nicolas Jacot

Dans une petite salle de cinéma, deux protagonistes qui ne se connaissent pas, une table et deux verres d'eau. Sur l'écran, on projette des vidéos amateurs d'affrontements manifestants-policiers. La conversation entre le binôme se met alors en place autour des images diffusées. Voici, dans les grandes lignes, le concept du documentaire *Un pays qui se tient sage*, réalisé par le lanceur d'alerte, auteur et cinéaste français David Dufresne. Les intervenants? Des manifestants et des représentants des forces de l'ordre, mais surtout des historiennes, écrivains, sociologues, avocats, etc., qui viennent encore élever et complexifier un débat a priori binaire. Mais la fonction des uns et des autres ne sera pas révélée avant le générique de fin. Toute l'intelligence de ce documentaire consistant à écouter chacun sans préjugés, ainsi que l'explique le réalisateur: «Si je précise qu'Untel est secrétaire national d'Alliance Police, qu'Untelle est chercheuse, etc., le spectateur va plaquer d'emblée ses opinions préconçues sur la parole de l'in-

tervenant, avant même que ce dernier prononce sa première phrase.» Un choix judicieux et qui vient encore donner plus de force à des discours et des analyses d'une rare pertinence.

De plus, en montrant sur grand écran des images immortalisées généralement par les téléphones portables des manifestants, David Dufresne vient leur redonner toute leur puissance et leur brutalité. Ce que l'écran d'un ordinateur ou d'un smartphone ne pourra qu'effleurer.

LÉGITIMITÉ VERSUS LÉGALITÉ

Soutenu par ces supports formels impeccablement soignés, le cinéaste égrène un discours rigoureux sur la distinction entre la légitimité et la légalité des violences policières. En rappelant que le maintien de l'ordre est un choix politique ou encore que la police se doit d'être au service du peuple et non du gouvernement. Au centre de sa réflexion, la citation du sociologue allemand Max Weber qui affirme que «l'État revendique le monopole de la violence physique légitime». «Il n'y a que l'État qui a le droit d'être violent», paraphrase à ce propos une intervenante. Pire en-



core, le pouvoir estimerait être le seul légitime à être autorisé à dire ce qui est brutal et ce qui ne l'est pas. «Qu'il y ait de la violence du côté de certains manifestants est une évidence, explique encore David Dufresne, mais la question est: cette violence est-elle délictuelle ou politique?... Il y a dans notre société une violence sourde, invisible, d'ordre économique, social, politique, et c'est cette violence diffuse, impalpable, qui appelle en réponse la violence d'une partie des manifestants. La police me reproche parfois d'oublier le contexte d'une violence policière, de ne pas m'arrêter à ce qui s'est passé dix ou vingt secondes avant... Mais le contexte, ce n'est pas seulement dix secondes avant, c'est

trente ans!» Et c'est bien à cela qu'invite brillamment et implacablement *Un pays qui se tient sage*: prendre du recul pour appréhender les rouages de ces dérives. A ne pas manquer! ■

Un pays qui se tient sage, de David Dufresne, sortie en Suisse romande le 7 octobre.

10 BILLETS GRATUITS!

Nous tenons à disposition de nos lectrices et de nos lecteurs 10 billets gratuits pour le film *Un pays qui se tient sage* offerts par le distributeur Filmcoop. Attention, ces billets sont valables uniquement du lundi au vendredi (jours fériés exclus).

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne. N'oubliez pas de nous transmettre vos coordonnées. ■

HÉROÏNES NATIONALES

Primé lors du Festival de Locarno 2019, *Overseas* suit le quotidien d'un centre de formation aux Philippines préparant des femmes à la domesticité à l'étranger. Un documentaire intimiste qui traite de la servitude contemporaine

Aux Philippines, des centaines de milliers de personnes quittent chaque année le territoire pour travailler à l'étranger. Parmi elles de très nombreuses femmes qui s'engagent comme aides ménagères dans des foyers à travers le monde. Elles laissent très souvent derrière elles leurs enfants pour se jeter dans l'inconnu. Dans un centre

de formation au travail domestique – comme il en existe beaucoup à travers le pays – un petit groupe de femmes se préparent au départ et visent à décrocher la certification nécessaire pour toute Philippine désireuse de partir. Elles se retrouvent coupées du monde dans une sorte d'«antichambre» de l'exil: «Je voulais que le film fasse ressentir le temps de la for-

mation comme une étape transitoire, une sorte de salle d'attente pour toutes ces femmes qui sont sur le point d'abandonner leurs vies», explique la réalisatrice d'*Overseas*, Yoon Sung-A. Accompagnée d'une équipe de tournage réduite, cette cinéaste franco-coréenne s'est ainsi plongée en immersion durant plusieurs semaines au contact de ces candidates au départ en formation. Une formation aux tâches ménagères à proprement parler (nettoyage, service à table, etc.) mais surtout une préparation au mal du pays et aux maltraitances qui pourraient attendre ces futures employées. Techniques anti-stress pour éviter les suicides ou encore méthodes pour se défendre d'un viol font notamment partie d'un programme qui fait froid dans le dos. Dans ce contexte, la directrice et les formatrices du centre tiennent un rôle ambigu. Ces dernières ayant pour la plupart connu l'expérience du travail domestique à l'étranger, affirment de manière palpable leur volonté de transmettre aux élèves la manière de surmonter les difficultés. Mais elles répètent également aux candidates qu'elles ne sont que des esclaves aux yeux des employeurs et les encouragent à ne jamais se plaindre, pleurer ou faire appel à la police.

JEUX DE RÔLE

Faisant fi de toute information factuelle par l'intermédiaire d'une voix off ou d'intertitres, le do-

cumentaire donne toutefois un certain nombre de renseignements à travers les échanges entre élèves. On y apprend notamment que ces femmes sont considérées comme des «héroïnes de l'économie» aux Philippines tant les retombées financières sont bénéfiques au pays.

Mais l'intérêt principal du film, qui souffre de quelques longueurs, consiste en la mise en scène de jeux de rôle faisant partie intégrante de la formation et réalisés dans des appartements reconstitués. Les femmes se mettent dans la peau tant de l'employée que de l'employeur faisant ainsi flirter le film entre fiction et documentaire. Des exercices destinés à préparer les domestiques à gérer les cas de maltraitances en reproduisant des situations de crises aiguës et d'humiliations violentes. Et on s'étonnera, non sans une certaine gêne, de la facilité et du plaisir qu'elles prennent à incarner la figure de la patronne tyrannique. Mettant ainsi en lumière le discernement, la clairvoyance et le réalisme de ces femmes, comme l'explique la cinéaste: «En réalisant ce film, je voulais déjouer le stéréotype de la femme de ménage immigrée, peu instruite, victime passive et sans volonté.» ■

Overseas, de Yoon Sung-A, est présenté en exclusivité au cinéma CityClub de Pully durant tout le mois d'octobre.



SI J'ÉTAIS UN MEC...

Hyperréaliste et émouvant, *Never Rarely Sometimes Always* plaide en faveur du droit à l'avortement et de l'égalité. Un film nécessaire, emmené par deux jeunes comédiennes époustouflantes

Autumn a 17 ans et vit dans une petite ville minière, conservatrice, de Pennsylvanie. Elle partage sa vie entre le lycée et un supermarché où elle travaille comme caissière à mi-temps. Un matin, face à son miroir, elle réalise que son corps est en pleine mutation et une visite au planning familial lui confirme la grossesse redoutée. Ne pouvant recourir à un avortement sans la bénédiction de ses parents dans l'État de Pennsylvanie, elle monte alors dans un autobus direction New York où la législation est plus libérale. Sa cousine, amie et confidente Skylar l'accompagne sans hésitation. Les deux jeunes femmes déboulent alors dans la mégapole, sans toit et sans argent.

Réalisatrice et scénariste new-yorkaise, Eliza Hittman offre avec *Never Rarely Sometimes Always* un portrait intimiste et émouvant de deux adolescentes qui, face à l'adversité, font preuve de courage, de compassion et de sororité. Très engagée, la cinéaste s'emploie ici à dénoncer l'immobilisme, voire l'intégrisme, de certaines régions des États-

Unis face aux interruptions de grossesse. Le choc sociétal entre New York et la petite ville minière est d'ailleurs au centre de son film: «La Pennsylvanie ne se trouve qu'à deux ou trois heures de New York, mais on a une impression de retour dans le passé, explique-t-elle. J'étais fascinée par ces petites villes qui se sont développées avec l'essor du charbon. Aujourd'hui, les mines ont fermé et ces petites villes se retrouvent isolées au milieu de nulle part.»

MENSONGES ET AMATEURISME

Les entretiens entre Autumn et les différentes assistantes sociales viennent également brillamment soutenir le propos. Dans sa ville d'origine, ce sont des informations volontairement tronquées qui lui seront présentées; et garder l'enfant ou le donner à l'adoption semble la seule alternative. Mensonges, amateurisme et désinformation sous couvert de bienveillance ont pour objectif de détourner la jeune femme de tout projet d'avortement. Le face-à-face avec la travailleuse sociale new-yorkaise offre en revanche

une scène bouleversante de compréhension et de tolérance qui vient donner son titre au film. Quand Autumn est amenée à se confier au travers d'un questionnaire à choix multiple en répondant par «jamais, rarement, parfois ou toujours», elle trouve enfin une oreille attentive.

Face à un duo féminin incarné de manière sidérante par deux jeunes actrices qui effectuent leurs premiers pas sur grand écran, les personnages masculins sont en revanche présentés de manière écœurante. Figure répugnante de machisme primaire, exploiteur de la faiblesse des adolescentes ou tout simplement absent en ce qui concerne le «petit ami» d'Autumn, la cinéaste vient mettre le doigt sur la difficulté, encore et toujours, d'être femme. «Tu ne voudrais pas être un mec parfois?» questionne Skylar. «Tout le temps...» répond Autumn. Tout est dit... ■

Never Rarely Sometimes Always, d'Eliza Hittman, sortie en Suisse romande le 7 octobre.

